



Power Corporation annonce ses résultats financiers du deuxième trimestre de 2019

Les lecteurs sont priés de se reporter aux sections intitulées Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS et Déclarations prospectives à la fin du présent communiqué.

Toronto (Ontario), le 2 août 2019 – Power Corporation du Canada (TSX : POW) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019.

Power Corporation

Résultats consolidés pour la période close le 30 juin

Faits saillants

- Le 17 avril 2019, Power Corporation a complété avec succès son offre publique de rachat importante afin de racheter aux fins d'annulation 1,35 G\$ de ses actions comportant des droits de vote limités, ce qui représentait 9,8 % des actions comportant des droits de vote limités émises et en circulation.
- Le 1^{er} juin 2019, Great-West Life & Annuity (GWL&A) a complété la vente de presque toutes ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles à Protective Life Insurance Company. La transaction, évaluée à 1,6 G\$, libère du capital et permet à Great-West Lifeco Inc. (Lifeco) de se concentrer sur les marchés des régimes de retraite à cotisations définies et de la gestion d'actifs aux États-Unis.
- Le 30 juillet 2019, Énergie Power a fait l'acquisition d'une participation de 100 % dans Nautilus Solar Energy, LLC, une société dont le siège social est situé au New Jersey, aux États-Unis, et qui se spécialise dans l'acquisition, le développement, le financement et la gestion de projets de distribution d'énergie solaire sur les marchés communautaires, municipaux ou de services publics, ainsi que sur les marchés commerciaux et industriels.

Deuxième trimestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 278 M\$, ou 0,64 \$ par action, comparativement à 347 M\$, ou 0,75 \$ par action, en 2018.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes (une mesure financière non conforme aux normes IFRS) s'est chiffré à 372 M\$, ou 0,86 \$ par action, comparativement à 347 M\$, ou 0,75 \$ par action, en 2018.

En 2019, les autres éléments, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une charge nette de 94 M\$ qui comprenait la quote-part revenant à la Société de la charge nette de Lifeco à la vente des activités d'assurance-vie et de rentes individuelles de GWL&A aux États-Unis ainsi que la quote-part revenant à la Société des charges de restructuration et d'autres charges d'Imerys.

La Société a également participé à l'offre publique de rachat importante de la Corporation Financière Power (la Financière Power) visant le rachat aux fins d'annulation de 1,65 G\$ de ses actions ordinaires. Le produit de la participation de Power Corporation à l'offre publique de rachat importante de la Financière Power s'est élevé à 1,4 G\$. Par conséquent, la participation de la Société dans la Financière Power a diminué pour s'établir à 64,1 % (65,5 % au 31 mars 2019).



L'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation est composé des éléments suivants :

(en millions de dollars)

	2019		2018
	Bénéfice net	Bénéfice net ajusté	Bénéfice net et bénéfice net ajusté
• Financière Power	283	377	433
• Fonds d'investissement Sagard, China AMC et autres placements	69	69	(15)
• Exploitation générale et autres filiales	(74)	(74)	(71)
	278	372	347

Semestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 570 M\$, ou 1,27 \$ par action, comparativement à 872 M\$, ou 1,88 \$ par action, en 2018.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 664 M\$, ou 1,48 \$ par action, comparativement à 872 M\$, ou 1,88 \$ par action, en 2018.

Les autres éléments pour le semestre clos le 30 juin 2019 correspondent à ceux décrits ci-dessus.

L'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation est composé des éléments suivants :

(en millions de dollars)

	2019		2018
	Bénéfice net	Bénéfice net ajusté	Bénéfice net et bénéfice net ajusté
• Financière Power	633	727	816
• Fonds d'investissement Sagard, China AMC et autres placements	80	80	212
• Exploitation générale et autres filiales	(143)	(143)	(156)
	570	664	872

Corporation Financière Power

Résultats pour la période close le 30 juin

Deuxième trimestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 443 M\$, ou 0,66 \$ par action, comparativement à 658 M\$, ou 0,92 \$ par action, en 2018.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 589 M\$, ou 0,88 \$ par action, comparativement à 658 M\$, ou 0,92 \$ par action, en 2018.

En 2019, les autres éléments, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une charge nette de 146 M\$ qui comprenait la quote-part revenant à la Financière Power de la charge nette de Lifeco à la vente des activités d'assurance-vie et de rentes individuelles de GWL&A aux États-Unis ainsi que sa quote-part des charges de restructuration et d'autres charges d'Imerys.

Semestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 979 M\$, ou 1,41 \$ par action, comparativement à 1 244 M\$, ou 1,74 \$ par action, en 2018.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 1 125 M\$, ou 1,62 \$ par action, comparativement à 1 244 M\$, ou 1,74 \$ par action, en 2018.

Les autres éléments pour le semestre clos le 30 juin 2019 correspondent à ceux décrits ci-dessus.



Fonds d'investissement Sagard, China AMC et autres placements

Pour la période close le 30 juin

Deuxième trimestre

Les produits tirés des placements se sont chiffrés à 69 M\$, comparativement à une perte de 15 M\$ en 2018. Voir le tableau ci-dessous pour plus de renseignements. Les produits tirés des placements au cours du trimestre comprenaient principalement des profits réalisés par Sagard China et un profit lié à un fonds d'actions de sociétés fermées.

Semestre

Les produits tirés des placements se sont chiffrés à 80 M\$, comparativement à 212 M\$ en 2018. Voir le tableau ci-dessous pour plus de renseignements.

Dividendes sur les actions participantes de Power Corporation

Le conseil d'administration a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 40,50 ¢ par action sur les actions privilégiées participantes et sur les actions comportant des droits de vote limités de la Société, payable le 30 septembre 2019 aux actionnaires inscrits le 9 septembre 2019.

Dividendes sur les actions privilégiées non participantes de Power Corporation

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de la Société, payables le 15 octobre 2019 aux actionnaires inscrits le 24 septembre 2019.

Séries	Symbole boursier	Montant	Séries	Symbole boursier	Montant
Série 1986	POW.PR.F	Taux variable ^[1]	Série C	POW.PR.C	36,25 ¢
Série A	POW.PR.A	35 ¢	Série D	POW.PR.D	31,25 ¢
Série B	POW.PR.B	33,4375 ¢	Série G	POW.PR.G	35 ¢

[1] Égal à un quart de 70 % du taux préférentiel moyen de deux grandes banques à charte canadiennes pour la période du 1^{er} juin au 31 août 2019.

À propos de Power Corporation

Power Corporation du Canada est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations dans des sociétés des secteurs des services financiers, de la gestion d'actifs, de l'énergie durable et renouvelable, et d'autres secteurs en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site www.PowerCorporation.com.

Au 30 juin 2019, Power Corporation détenait les participations économiques suivantes :

- 64,1 % – Financière Power (TSX : PWF) www.powerfinancial.com
- 100 % – Sagard SAS (Europe) www.sagard.com
- 100 % – Sagard Holdings www.sagardholdings.com
- 100 % – Sagard China www.sagardchina.com
- 100 % – Corporation Énergie Power www.corporationenergiepower.com
- 27,8 % – China Asset Management Co., Ltd.^[1] www.chinaamc.com

[1] La Société financière IGM Inc. (IGM) et la Société détiennent chacune une participation de 13,9 % dans China AMC.



Sommaire des résultats

(non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2019	2018	2019	2018
Bénéfice net ajusté				
Financière Power ^[1]	377	433	727	816
Autres filiales ^[2]	(21)	(23)	(41)	(55)
	356	410	686	761
Activités propres				
Produits – fonds d’investissement Sagard, China AMC et autres placements	69	(15)	80	212
Charges d’exploitation et autres charges	(40)	(35)	(76)	(75)
Dividendes sur actions non participantes	(13)	(13)	(26)	(26)
Bénéfice net ajusté^[3]	372	347	664	872
Autres éléments – voir ci-dessous	(94)	–	(94)	–
Bénéfice net^[3]	278	347	570	872
Bénéfice par action – de base^[3]				
Bénéfice net ajusté	0,86	0,75	1,48	1,88
Autres éléments	(0,22)	–	(0,21)	–
Bénéfice net	0,64	0,75	1,27	1,88

[1] Les apports d’IGM et de Pargesa Holding SA (Pargesa) reflètent des ajustements apportés conformément à IAS 39.

[2] Comprend les résultats d’exploitation de Corporation Énergie Power, de Groupe de communications Square Victoria inc. (jusqu’à la date de la cession en juillet 2018) et d’IntegraMed America, Inc. (IntegraMed).

[3] Attribuable aux détenteurs d’actions participantes.

Produits – Fonds d’investissement Sagard, China AMC et autres placements

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2019	2018	2019	2018
Fonds d’investissement Sagard ^[1]				
Sagard Europe	(10)	(2)	(13)	166
Sagard Holdings ^{[2][3]}	(2)	(41)	(8)	(34)
Sagard China	54	17	68	48
China AMC	8	8	15	16
Autres placements				
Fonds d’investissement et de couverture, et autres ^[4]	19	3	18	16
	69	(15)	80	212

[1] Les produits tirés (pertes sur) des placements liés aux fonds d’investissement Sagard sont présentés déduction faite des charges liées à leurs propres équipes spécialisées.

[2] Ne comprend pas la quote-part revenant à la Société des résultats d’exploitation d’IntegraMed, laquelle est présentée dans les autres filiales.

[3] Comprend la quote-part du bénéfice (de la perte) tiré(e) des participations dans une entreprise contrôlée conjointement et des entreprises associées. Les résultats du deuxième trimestre de 2018 comprenaient une perte découlant de la comptabilisation de provisions sans effet sur la trésorerie au titre d’un placement.

[4] Comprend principalement les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.



Fonds d'investissement Sagard

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	30 juin 2019				31 décembre 2018			
	Sagard Europe	Sagard Holdings	Sagard China	Total	Sagard Europe	Sagard Holdings	Sagard China	Total
Coût	309	366	536	1 211	280	342	515	1 137
Profit (perte) latent(e)	107	(2)	70	175	111	14	(5)	120
Juste valeur des participations en portefeuille ne donnant pas le contrôle	416	364	606	1 386	391	356	510	1 257
Trésorerie	-	145	94	239	-	185	162	347
Juste valeur des participations en portefeuille contrôlées et autres	-	35	-	35	-	38	(3)	35
Total de la juste valeur	416	544	700	1 660	391	579	669	1 639

Autres éléments

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2019	30 juin 2018	2019	30 juin 2018
Quote-part des autres éléments de la Financière Power :				
Lifeco				
Charge nette à la vente, par l'intermédiaire d'une convention de réassurance, des activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis	(86)	-	(86)	-
IGM				
Quote-part des autres éléments de Lifeco	(3)	-	(3)	-
Pargesa				
Imerys - charges de restructuration et autres	(5)	-	(5)	-
	(94)	-	(94)	-



Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes comprend ce qui suit :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes.
- les autres éléments, notamment l'incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative. Les autres éléments comprennent la quote-part revenant à la Société des éléments présentés au titre des autres éléments par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement.

La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Le bénéfice net ajusté, selon la définition de la Société, aide le lecteur à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes, car les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des activités courantes sont exclus de cette mesure non conforme aux normes IFRS.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.

La Société utilise également un mode de présentation non consolidée pour présenter et analyser ses résultats, en vertu duquel les participations de la Société dans la Financière Power et les autres filiales sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La présentation non consolidée n'est pas conforme aux normes IFRS. Toutefois, elle est utile au lecteur puisqu'elle permet de présenter les résultats de la société de portefeuille (la société mère) séparément des résultats de ses filiales en exploitation.

Le présent communiqué pourrait également contenir d'autres mesures financières non conformes aux normes IFRS que les filiales de la Société divulguent publiquement, dont les souscriptions, l'actif géré et l'actif administré. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et leur rapprochement avec les mesures financières conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS du plus récent rapport de gestion de la Société.

Dividendes déterminés

Tous les dividendes présentés précédemment à l'égard des actions privilégiées de la Société (incluant les actions privilégiées participantes) et des actions comportant des droits de vote limités de la Société sont des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

Déclarations prospectives

Certains énoncés dans le présent communiqué, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société, ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, y compris la stratégie en matière de technologies financières, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des



politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés des actions et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, aux changements technologiques, à la cybersécurité, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

- 30 -

**Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec :**

Stéphane Lemay
Vice-président, chef du contentieux et secrétaire
514-286-7400